



Refus de permis pas dans le pèrimètre de la pvr suite à un permis

Par **CALANDRA**, le **19/11/2010** à **13:55**

Bonjour,
J'ai acheté un terrain constructible permis accepté par délibération de la mairie valable jusqu'en avril 2011, pour des raisons personnelles j'ai mis en vente ce terrain, le PC de mes acquéreurs est arrivé refusé.
D'après la DDE nous avons acheté un terrain non constructible, il y avait 4 lots 11200M2, 2 lots sont dans le périmètre de la PVR pour 11200M2 mais pas le notre. Alors que nous avons les plans avec les 4 lots, avec le tampon de la préfecture pour 4 lots constructibles.
Peut on changer le périmètre de la PVR?
Notre vendeur a payé sa partie pour la PVR, sur les 4 lots 2 ont une construction récente, le 3eme lots n'a pas été vendu, n'est plus aussi dans le périmètre.
Le permis est parti avec avis favorable du maire